



OPTIMISER LA SECURITE

Analyse de l'accident du travail – l'arbre des causes

Repères

Depuis le 1er juillet 2012 (date d'entrée en vigueur de la loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail), le Code du travail (art. L. 4644-1 et R. 4644-1) fait obligation à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

En 2015, en France 647 467 accidents du travail avec arrêt > 24 heures ont été déplorés sur l'année ;814 AT mortels, soit 1 toutes les 2 heures.

Les accidents de travail ne résultent pas d'une seule cause : les différents facteurs sont à analyser par une méthode rigoureuse proposée par l'INRS – l'arbre des causes. Elle doit s'inscrire dans une démarche de prévention des risques professionnels de tous les acteurs dans l'entreprise.

Objectifs

Connaître les enjeux de la prévention des accidents du travail
Savoir identifier les causes d'un accident du travail
Savoir choisir et hiérarchiser des mesures de prévention

Programme

Les fondamentaux de la prévention des risques :

- L'évaluation des risques professionnels dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Les principes généraux de prévention
- Les valeurs essentielles de la prévention
- Les bonnes pratiques de prévention
- Les principaux documents de l'entreprise
- Les principaux acteurs de la prévention

La démarche d'analyse de l'accident du travail et le choix des mesures de prévention :

- Définir l'accident, le presque-accident, l'incident et leurs conséquences
- Analyse des accidents du travail : statistiques, indicateurs de sécurité
- Compréhension du mécanisme d'apparition d'un dommage
- Comment recueillir des faits efficacement et mener une enquête ?
- Méthodologie de l'arbre des causes dans l'analyse de l'accident du travail
- Proposer, choisir et prioriser des mesures de prévention
- Mise en place d'un plan d'action
- Communiquer aux salariés le choix des mesures, les intégrer à ses choix dans une volonté de faire évoluer les comportements

Moyens pédagogiques

- Travail en groupe et sous groupe sur la construction d'arbres des causes à partir d'exemples d'accidents
- A partir d'une vidéo d'accident et sous forme de jeu de rôles, les stagiaires seront mis en situation individuellement et collectivement, leur permettant de :
 - o Mener un entretien d'enquête,
 - o Rechercher les faits,
 - o Construire l'arbre des causes,
 - o Formuler des mesures de prévention
 - o Bâtir un plan d'action.

NOUVEAU : supports pédagogiques sur l'appli mobile

Tarif

Nous contacter

Durée
7 heures

Délais d'accès :
15 jours minimum,
sous réserve de
disponibilités

Profil(s)
stagiaire(s)

membre CSE ou
CHSCT,
responsable RH,
manager,
responsable
QSE/HSE, référent
santé & sécurité,
chargé de
prévention

Pas de prérequis
pour cette
formation

Formateur
En prévention des
risques
professionnels

Type de
formation :
Intra-entreprise



Centre Vauban – 199 rue Colbert – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 – Accès PMR - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 260 rue François Pilâtre de Rozier- ZI Dorignies – 59502 DOUAI Cedex – 03.27.08.00.54

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord